

ÔNE

ARRAS-SUR-RHÔNE/SAINT-JEAN-DE-MUZOLS

L'eau potable nord-ardéchoise a de la visite

Le préfet de l'Ardèche, Alain Triolle et le nouveau sous-préfet de Tourmon (Nord-Ardèche), Bernard Roudil, ont visité, vendredi matin, les installations d'eau potable des Syndicats Cance-Doux et Annonay-Serrières. Un échange a eu lieu dans les locaux communs aux deux syndicats à Saint-Jean-de-Muzols. Ensuite, les personnalités se sont déplacées sur le site de production, traitement de secours et mise en pression d'Arras.

À Arras-sur-Rhône, la visite des installations a été effectuée par les présidents des syndicats Annonay-Serrières et Cance-Doux, André Biennier et Pascal Balay. Après avoir rappelé que leurs deux syndicats desservent 50 000 habitants répartis sur 52 communes, ils ont apporté des précisions quant au fonctionnement de leur service d'eau : « En raison de la ruralité des lieux, le réseau est peu rentable mais le fonctionnement des services est très performant. »

Un prix de l'eau inférieur à la moyenne nationale

Puis, les présidents ont évoqué leur politique de service qui est forte vis-à-vis du renouvellement des réseaux (4% par an ; moyenne nationale de 0,4%), leurs règles d'investissement, leurs règles de conception sur les branchements et les règles fortes et modernes de participation des communes, communautés de communes, opérateurs privés sur des opérations d'investissement dont l'intérêt est partagé par ces différentes entités.

Une politique qui paraît performante, le prix de l'eau HT et

hors redevances étant respectivement de 1,22€ et 1,48€ par m³ (moyenne nationale de 1,70€).

Interrogés par le préfet sur le positionnement des collectivités face à la Loi Notre qui va faire passer la compétence eau potable des communes aux communautés de communes, André Biennier et Pascal Balay ont expliqué le fonctionnement technique et administratif mutualisé, largement anticipé par les deux syndicats, en partenariat depuis 1961. Une fusion des deux structures, envisagée, pérenniserait le service dans son mode de fonctionnement actuel. Car ils'agit bien de préserver un service qui pourrait être divisé sur cinq intercommunalités à fiscalité différente avec une efficacité bien moindre. Et les deux présidents d'insister pour que le service syndical subsiste afin de satisfaire des besoins nouveaux et développer de nombreux projets sur tout le territoire.



Sur le site de production d'Arras, fonctionnaires et responsables des syndicats ont échangé sur la gestion l'eau en Nord-Ardèche.